

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL****DU COMITE SYNDICAL DU 6 JANVIER 2021****Election des membres du Bureau Syndical**

L'an deux mille vingt et un, le 6 janvier à 18h00, les délégués syndicaux de Roannaise de l'eau, désignés par l'organe délibérant de leur collectivité se sont réunis Salle du Conseil-63 rue Jean Jaurès à Roanne.

La convocation de tous les délégués a été faite le 23 décembre 2020, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Eric LACROIX, le doyen des Présidents sortants.

Etaient présents :

Sébastien ALLIER
Laurent BELUZE
Romain BOST
Laurence BOYER
Jean-Paul CAPITAN
Philippe CHATRE
Robert CLEVENOT
Romain COQUARD
Daniel CORRE
Timothée CRIONAY
Roger NONY
Pierre DEVEDEUX
Christian DUPUIS
Cécile DONY
David DOZANCE
Daniel FRECHET

Jacky GENESTE
David GIANONE
Joëlle GIRARDET
Gilbert GRATALOUP
LABOURE Charles
Eric LACROIX
Jean-François LACROIX
Aldo MARCUCCILLI
Pascal NERON
Eric MARTIN
Sylvie MARTINEZ
Gérard MEUNIER
Lucien MURZI
Didier PRUNET
Stéphane RAPHAEL
Fabienne STALARS
Yves TAMIN
Michel TARASCO

Etaient absents :

ABSENT	POUVOIR A DONNE A
Nicolas CHARGUEROS	Daniel FRECHET

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Aldo MARCUCCILLI

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	56
Nombre de suffrages exprimés	705
Majorité absolue	353

A obtenu :

- Aldo MARCUCCILLI : sept cent cinq voix (705)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Aldo MARCUCCILLI a été proclamé **1^{er} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Lucien MURZI

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	57
Nombre de suffrages exprimés	704
Majorité absolue	353

A obtenu :

- Lucien MURZI : sept cent quatre voix (704)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Lucien MURZI a été proclamé **2^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Philippe CHATRE

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	116
Nombre de suffrages exprimés	655
Majorité absolue	328

A obtenu :

- Philippe CHATRE : six cent cinquante-cinq voix (655).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Philippe CHATRE a été proclamé **3^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Fabienne STALARS.

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	99
Nombre de suffrages exprimés	662
Majorité absolue	332

A obtenu :

- Fabienne STALARS : six cent soixante-deux voix (662).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Fabienne STALARS a été proclamée **4^{ème} Vice-Présidente** et elle est immédiatement installée.

ELECTION DU 5^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Eric LACROIX.

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	78
Nombre de suffrages exprimés	683
Majorité absolue	342

A obtenu :

- Eric LACROIX : six cent quatre-vingt-trois voix (683).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Eric LACROIX a été proclamé **5^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 6^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Timothé CRIONAY.

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	35
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	78
Nombre de suffrages exprimés	683
Majorité absolue	342

A obtenu :

- Timothé CRIONAY : six cent quatre-vingt-trois voix (683).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Timothé CRIONAY a été proclamé **6^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M.le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M.le Président a proposé la candidature de Laurent BELUZE

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	38
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	78
Nombre de suffrages exprimés	683
Majorité absolue	342

A obtenu :

- Laurent BELUZE : six cent quatre-vingt-trois voix (683)

M.le Président a proposé la candidature de Gérard MEUNIER

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	38
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	135
Nombre de suffrages exprimés	626
Majorité absolue	314

A obtenu :

- Gérard MEUNIER : six cent vingt-six voix (626)

M.le Président a proposé la candidature de Gilbert GRATALOUP

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants	38
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	120
Nombre de suffrages exprimés	641
Majorité absolue	321

A obtenu :

- Gilbert GRATALOUP : six cent quarante et une voix (641)

M.le Président a proposé la candidature de Charles LABOURE

Les délégués syndicaux ont été invités à exprimer leur vote.

Le vote a donné les résultats ci-après :

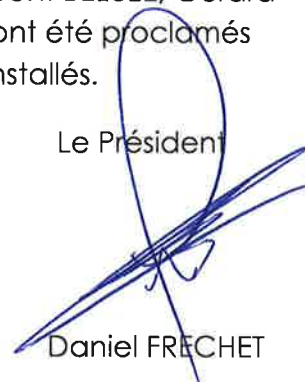
Nombre de votants	38
Nombre de voix maximum	761
A déduire blancs et nuls	78
Nombre de suffrages exprimés	683
Majorité absolue	342

A obtenu :

- Charles LABOURE : six cent quatre-vingt-trois voix (683)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Laurent BELUZE, Gérard MEUNIER, Gilbert GRATALOUP, Charles LABOURE ont été proclamés **membres du Bureau** et ont été immédiatement installés.

Le Président



Daniel FRECHET